

Le circuit d'eau (1)

Tomtom et Clairette, le 21 octobre 2009 à 23:51

Le circuit d'eau du bateau peut se diviser en 3 parties :

- le stockage
- le pompage / mise sous pression
- la distribution d'eau chaude et froide

La première intervention fut faite à Dunkerque, où nous avons remplacé le vase d'expansion (qui permet d'amortir les à-coups provoqués par l'ouverture d'un robinet ou la mise en route de la pompe) qui fuyait et, en plus de remplir les fonds de bonne eau douce, provoquait la mise en route périodique de la pompe. Pas très sympa en pleine nuit quand on oublie d'arrêter l'alimentation de celle-ci. Vase d'expansion sans membrane en plus, qui fut avantageusement remplacé par un modèle de marque, à pression réglable, et heureusement en promo. Remplacement aussi du joint torique du nable de remplissage des réservoirs, qui ne laisse désormais plus rentrer la poussière et le sable. Parce qu'à Dunkerque, on a profité d'avoir vidé les réservoirs d'eau pour les nettoyer... C'était bien nécessaire, vue (*NDTLGP : moi je dis que c'est invariable, mais Clairette veut ab-so-lu-ment mettre un « e », alors allons-y*) la quantité de sable et de poussière de Dunkerque (ville riche en aciéries) qui s'y était installée. Le nettoyage s'était fait à force de contorsions (une seule trappe de visite par réservoir, les réservoirs sont grands : 200 litres chacun et contiennent des cloisons pour limiter les mouvements de l'eau avec le bateau), mais les contorsions ne suffisent pas pour atteindre toutes les faces intérieures des réservoirs... Clairette a bien essayé le lancement d'éponge à l'intérieur (éponge à laquelle était cousu un fil pour pouvoir la ramener à bon port – *NDTLGP : tel Thésée dans le labyrinthe du Minotaure avec son fil de fusée en partant de Kourou ou je sais plus trop quoi, la culture c'est comme la confiture, tout ça ...*) ça permet de réduire les contorsions mais ça n'est pas concluant pour sortir les cochonneries.

Deuxième nettoyage à Lorient de la même manière, mais ça ne suffira pas : le démontage s'imposera et a toutes les chances de se terminer par l'installation de nouvelles trappes de visite.

Une fois installés, une fois les décisions prises concernant le circuit de chauffage à eau branché sur le moteur et sur une mini-chaudière de camion, une fois le nouvel emplacement du chauffe-eau déterminé (décalage d'un coffre vers l'arrière), il ne restait plus qu'à vidanger tout ça, débrancher, remplacer les tubes de PER devenus trop courts et couper les plus longs, essayer tant bien que mal de nettoyer le chauffe-eau au vinaigre chaud (ça pue), refaire des raccords, et le tour était joué !



Tomtom en train

d'essayer de communiquer avec le ballon d'eau chaude ...

... pas tout à fait, en fait. Depuis notre arrivée, le disjoncteur du ponton sautait régulièrement. Comme les autres (nous avons un tableau électrique 220V dans le bateau, nous aurons l'occasion d'en reparler !) ne bronchaient pas, nous ne suspicions pas que cela pouvait venir de notre circuit ! Jusqu'au jour où, en branchant le chauffe-eau à sa prise, schplouf, plus de courant sur tout le ponton. Réamorçage du disjoncteur, tentative de branchement du chauffe-eau. Reschplouf. Bon, mesure de la résistance ... qui était plus faible entre chaque borne et la masse qu'entre les deux bornes. Forcément, pas bon. Revidange, redémontage, et, cette fois-ci, dévissage de la résistance qui n'avait pas voulu se laisser faire la première fois ...



La résistance, enfin ce qu'il en reste. Admirez les fissures permettant à l'eau d'aller directement au contact du fil traversé par le 220V ...

Bon ben on a trouvé la cause des coupures de courant, on dirait ... une résistance à changer, en plus c'est pas donné, vu que le chauffe-eau est un ancien modèle qui n'est plus fabriqué ... En attendant, plus d'eau chaude dans le bateau, et les voisins sont contents, ça ne disjoncte plus !

Par contre, élément important niveau sécurité, reste à comprendre pourquoi c'est le disjoncteur du quai qui sautait et pas le notre ...

Adresse de cet article :

<http://www.lesbaleinesetlescoquillages.com/2009/10/21/le-circuit-deau-1/>

4 commentaire(s) :

Clairette- clairette@lesbaleinesetlescoquillages.com - 31 mars 2010 @ 19:27

Oui mais non. On n'utilise pas la locution conjonctive « vu que » mais le participe passé « vue » la quantité de sable. Et ça me semble tout à fait logique de l'accorder...

De mémoire, on avait recherché un peu avec Tomtom pour trouver une raison grammaticale qui nous aurait départagés (et qui m'aurait donné raison), mais on avait trouvé que les deux versions étaient acceptées.

Voilà pour l'intermède grammatical...

mamounnette- mc.wouts@gmail.com - 27 mars 2010 @ 13:54

Bonjour

Ce samedi 27 mars, j'ai relu votre document, eh oui, je dois faire des révisions, je ne me souviens pas de tout !

Et j'ai ouvert le dictionnaire

"vu que" est une locution conjonctive : attendu, étant donné que - et ne s'accorderait donc pas !

Bon week-end !

tomtom- tomtom@lesbaleinesetlescoquillages.com - 23 octobre 2009 @ 22:50

Voui, je conçois que c'est pas forcément évident si on sait pas comment ça marche : en fait, ce qu'on voit, qui est vert-marron-caca et qui est fissuré (à cause de la corrosion) c'est le "blindage" de la résistance, c'est ce qui empêche le fil chauffant (qui court à l'intérieur et qui est branché sur le secteur à chacune de ses extrémités) de toucher l'eau et de provoquer un court-circuit entre les deux bornes du 230V ou une des deux bornes et la masse. Accessoirement, ce blindage empêche aussi à l'utilisateur de se prendre une châtaigne en se lavant les mains !!

Mamounette- mc.wouts@gmail.com - 23 octobre 2009 @ 20:35

Bonsoir Claire et Thomas,

J'ai lu attentivement mais n'ai pas compris pour la photo de la résistance et des fissures.

Après toutes vos réparations, vous serez vraiment des pros !

Bisous

Maman